

Le permis à points bientôt transmis au gouvernement
Publié par Saida le Janvier 07 2011 10:08:01

Si certains ont estimé que l'application du nouveau code de la route a engendré beaucoup de soucis aux automobilistes, notamment pour ce qui est du retrait de permis, le ministre des Transports Amar Tou parle, au contraire, «d'exploit», depuis son entrée en vigueur. Le ministre des Transports était tout fier d'annoncer, hier lors de la tenue de la journée parlementaire sur la sécurité routière, à l'APN, une baisse du nombre de morts sur les routes, durant l'année 2010. Amar Tou a affirmé qu'il y a eu une baisse de 1.066 cas de décès durant l'année écoulée, comparativement à l'année 2009. Il a précisé, que 3.541 décès ont été enregistrés en 2010 contre 4.307 en 2009. Cette importante baisse a été enregistrée depuis l'application effective du nouveau code de la route, c'est-à-dire, depuis février dernier.

Pour le ministre cette baisse «est une grande réalisation», avant d'ajouter que le nombre de blessés enregistré au courant de l'année 2010 est de 51.002 contre 64.148 en 2009. Le nombre d'accidents de la route a, lui aussi baissé. Le bilan fait ressortir, toujours selon le ministre, 31.740 accidents comptabilisés au cours de l'année 2010, contre 48.814 enregistrés en 2009.

Amar Tou a annoncé que le projet de décret, relatif au permis de conduire à points, est fin prêt et qu'il sera prochainement présenté au gouvernement. Les services de sécurité à savoir, la gendarmerie et la sûreté nationale ont tous plaidé pour plus de sensibilisation et plus de rigueur dans l'application du code de la route, vu le nombre de véhicules qui ne cesse de s'accroître d'une année à l'autre.

Menace de grève des auto-écoles, taxieurs et transporteurs, fin janvier

Les fédérations des auto-écoles, des chauffeurs de taxi et des transporteurs, invitées hier, à la journée parlementaire sur la sécurité routière ont exprimé leur intention de recourir à une grève, d'ici la fin du mois de janvier. Et ce, dans le cas où le ministère des Transports refuserait de les recevoir.

Le représentant des auto-écoles, Aoudia Ahmed Zinedine a précisé que les trois fédérations vont déposer une demande d'audience au représentant du ministère, d'ici une semaine. « Si on ne nous fixe pas un rendez-vous, nous entamerons une grève vers la fin de ce mois» a-t-il déclaré, précisant que les trois fédérations ont été déjà reçues par les responsables du département de Amar Tou, le 21 octobre dernier, mais après 20 jours de cette rencontre, les responsables du ministère des Transports refusent de leur remettre le PV de cette réunion. Pour Aoudia, «ce refus nous a poussé à décider le recours à la grève». Le président de la fédération des auto-écoles résume les revendications de sa corporation à la mise en place, au plus vite, de circuits pour les examens, la définition des critères pour l'octroi des agréments pour les auto-écoles en prenant en compte le nombre des examinateurs. «Le nombre des auto-écoles était de 4.700 avec 380 examinateurs, en mai 2008 et on se retrouve à 6.200 auto-écoles avec seulement 330 examinateurs en mai 2010» a-t-il souligné. M. Aoudia a également appelé à supprimer le passage

du permis en «candidat libre».

Les transporteurs réclament une révision des tarifs des transports et les chauffeurs de taxi parlent, à leur tour, d'un manque de licences et de l'absence d'un plan de circulation.

Le Quotidien d'Oran

[Saida, Algerie :](#)